

SESSION 2022

CONCOURS EXTERNE

RECRUTEMENT DANS LE GRADE DE BIBLIOTHÉCAIRES ASSISTANTS SPÉCIALISÉS DE **CLASSE SUPÉRIEURE**

COMPOSITION

Durée : 3 heures

L'usage de tout autre ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

- Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence.
- De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Les missions des professionnels des bibliothèques évoluent et se diversifient.

Comment ces changements se traduisent-ils ?

Vous illustrerez votre propos en vous appuyant sur des exemples précis.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours

F	E	E
---	---	---

Section/option

R	0	0	0	0
---	---	---	---	---

Epreuve

1	0	2
---	---	---

Matière

0	4	3	0
---	---	---	---

